



REF: PCH/DDCH/DCE/N°510/2023

Casablanca, le 2 MARS 2023

Appel à Candidature (1^{er} appel)

La Direction Générale lance un appel à candidature en interne pour l'accès aux postes de **Chefs de Division Ressources** au niveau des Directions Régionales Meknès et Tanger Tétouan Al Hoceima (**2 postes**) relevant du Pôle Réseau/ Direction Générale Adjointe Assuré & Affilié.

Les candidats répondant aux critères ci-dessous peuvent retirer les fiches de candidature auprès de leur formation de travail, du secrétariat de la Division Compétences et Evaluation/ Direction Développement du Capital Humain, du site de l'emploi public www.emploi-public.ma ou à travers l'espace Intranet.

Poste à pourvoir	Profils requis	Compétences
Chefs de Division Ressources/ 1- Direction Régionale Meknès 2- Direction Régionale Tanger Tétouan Al Hoceima Pôle Réseau	-Chef d'Agence, Chef de Division et assimilé ayant une ancienneté ^(*) d'au moins 1 an dans le poste ; Ou -Chef de Service ayant une ancienneté ^(*) d'au moins 3 ans dans le poste ; Ou -Cadre de formation Bac+3 (licence ou équivalent) minimum, ayant une ancienneté ^(*) d'au moins 8 ans à la CNSS.	-Connaissance des métiers et de l'organisation de l'institution ; -Connaissance de la réglementation régissant les marchés publics ; -Connaissance des techniques de la gestion administrative du personnel ; -Maîtrise des techniques de la comptabilité générale et budgétaire ; -Maîtrise des outils de reporting ; -Connaissance des outils informatiques ; -Capacité à encadrer, animer et superviser une équipe de travail ; -Capacité organisationnelle ; -Qualités relationnelles ; -Capacités d'analyse et esprit de synthèse.

Les dossiers de candidature doivent contenir les pièces suivantes :

- Demande de candidature
- Fiche de candidature
- CV
- Plan stratégique et méthodologie de travail pour le fonctionnement et la performance du poste à pourvoir.

Les dossiers de candidature doivent parvenir à la Direction Développement du Capital Humain par courriel envoyé uniquement à l'adresse **aac2023@cnss.ma** au plus tard le **20 Mars 2023** et seront instruits par une commission Ad Hoc désignée à cet effet.

(*) L'ancienneté

- Dans le poste : elle prend effet à compter de la date de la 1^{ère} nomination dans le poste jusqu'à la date limite de dépôt des candidatures.
- A la CNSS : elle prend effet à compter de la date de prise de service jusqu'à la date limite de dépôt des candidatures.

NB : Les dossiers incomplets ne seront pas traités.

Hassan BOUBRIK
Directeur Général